



Liens utiles

La création de cette zone est une volonté commune d'agir pour améliorer la biodiversité et lutter contre les inondations. Elle résulte d'une étroite collaboration entre la **Ville de Tubize**, la **Province du Brabant wallon**, l'**intercommunale in BW**, le **SPW Environnement** et le **Contrat de Rivière Senne**. Cette ZIT bénéficie d'un financement de l'Europe dans le cadre du **programme LIFE**.

Plus d'informations ?

Projet LIFE Belini
SPW Environnement
in BW

Ville de Tubize
Province du Brabant Wallon
Contrat de Rivière Senne

<https://life-belini.be>
<http://environnement.wallonie.be>
www.inbw.be
www.tubize.be
www.provincebrabantwallon.be
www.crsenne.be

Zone d'immersion temporaire du CŒURCQ



belini



belini

inbw



Le projet européen LIFE *belini*

une avancée majeure sur le bassin hydrographique de la Senne

Le programme européen LIFE

Le programme LIFE représente l'instrument financier de l'Union Européenne qui soutient des **projets environnementaux**, de conservation de la nature et d'action climatique dans toute l'Europe (UE).

Le projet LIFE Belini

Depuis 2017, un projet LIFE a débuté sur l'ensemble de la vallée de la **Senne**. Ce projet LIFE est appelé **LIFE Belini**, pour *Belgian initiative for making a leap forward towards good status in the river basin district of the Scheldt* (LIFE15 IPE BE 014).

La Senne étant la seule rivière de Belgique à traverser les 3 Régions, ce projet se veut **interrégional** et est le fruit d'une collaboration entre la **Région wallonne** (SPW - Service Public de Wallonie), la **Région flamande** (VMM - Vlaamse Milieumaatschappij), la **Région Bruxelles-Capitale** (Bruxelles Environnement) ainsi que différents partenaires (communes, provinces, associations, etc.).

Le LIFE Belini en Wallonie

La partie wallonne du projet est dirigée par le SPW-Environnement (Service Public de Wallonie - Agriculture, Ressources naturelles et Environnement – Direction des Cours d'Eau Non Navigables).

Elle consiste à **lutter contre les inondations** via la création (ou la renaturation) de Zones d'Immersion Temporaire (ZIT), avec une attention particulière apportée aux notions de **biodiversité** et de **services écosystémiques**. Les services écosystémiques représentent les bénéfices que les humains retirent des écosystèmes sans avoir à agir pour les obtenir.

Le projet regroupe donc la **création** d'une dizaine de ZIT et la **renaturation** de ZIT existantes. L'ensemble de l'**ancien canal Charleroi-Bruxelles** est également intégré au projet LIFE. Des études y seront menées afin de **valoriser, protéger et améliorer** cette véritable dorsale verte et bleue présente sur le sous-bassin hydrographique de la Senne.



La zone d'immersion temporaire du Cœurcq



Une **zone d'immersion temporaire (ZIT)** est un aménagement qui permet de **stocker temporairement** un volume d'eau lors d'un événement pluvieux important (orages, pluies continues et persistantes, etc.) afin de **limiter les inondations** en aval, et de permettre de relacher les eaux progressivement par la suite.

La ZIT du Cœurcq profite du fond de la vallée du Cœurcq pour stocker environ **77 000 m³**, protégeant ainsi une partie de la Ville de Tubize située en aval.

En vue de développer la **biodiversité** et d'augmenter les **services écosystémiques** présents sur site, différents **aménagements** sont répartis dans la zone de rétention, comme par exemple des **panneaux didactiques** et informatifs, un **observatoire ornithologique** ainsi qu'une palissade d'observation, des **aménagements pour amphibiens et reptiles** tels que des mares ou encore différents abris (*hibernacula*).

Une attention particulière est également portée aux aspects **hydromorphologiques** du site : caractère naturel du cours d'eau, gestion des plantes exotiques invasives, diversification des berges et des fonds, etc.



La zone de Cœurcq, c'est

+/- 702 000	€ TVAC de coût de travaux dont environ - 40 % de l'Europe - 40 % de la Province du Brabant wallon - 20 % de la Ville de Tubize
77 160	m ³ de capacité de rétention temporaire
2019	année de mise en fonction
259	ares de superficie totale
6	mètres de hauteur de digue
6	partenaires principaux (cf. verso)
5	hibernacula (abris amphibiens et reptiles)
3	mares permanentes
1	observatoire ornithologique

